

## 02. Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

La définition de la question à traiter fait émerger d'emblée une double dimension spatiale et temporelle. L'école doit-elle en priorité former des élèves citoyens de l'Europe afin de favoriser sa construction à venir, ou a-t-elle prioritairement pour mission de faire comprendre le monde actuel et de favoriser la construction personnelle pour préparer celui de demain ?

L'école prépare à davantage que le simple fait d'être citoyen. Elle assure la transmission de l'héritage culturel de tous et prépare l'avenir professionnel de chacun. L'école doit fournir à chacun les outils nécessaires à l'appréhension du monde et suffisamment de matière à réflexion pour garantir la construction de l'élève. Elle doit enfin assurer au plus grand nombre la possibilité de progresser socialement.

Une dimension européenne ne saurait s'envisager sans une égalité des chances pour tous. On peut néanmoins observer que de réelles inégalités entre les élèves les plus favorisés socialement et ceux les plus démunis persistent à cet égard en terme d'information, d'intégration et d'accès aux formations diplômantes. A cet égard, on ne peut en aucun cas laisser à des associations le soin d'assurer à elles seules un relais indispensable entre l'école et la famille. Il semble indispensable de favoriser, voire de rétablir si celui-ci est rompu, le lien nécessaire en terme d'accompagnement de la scolarité de leurs enfants auprès des familles. La construction des savoirs restant un préalable à la transmission de ceux-ci, il est de la plus grande importance d'associer les familles à cette construction en procurant aux parents les moyens d'aider leurs enfants.

A cet égard, l'image qui est donnée de l'école par les médias ne correspond pas à une réalité de fait et doit être recadrée à double titre. L'image dépréciée que donnent les médias de l'école ne fait pas apparaître les réelles réussites de celle-ci et contribue par là même à minorer sa mission et ses valeurs de travail et d'effort auprès des élèves et des parents. Il est extrêmement souhaitable de voir ces mêmes valeurs soutenues et encouragées auprès des populations scolaires et faciliter leur écho dans les médias.

Il est également notable qu'au cours des échanges il a été souligné que les missions de l'école à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir devaient aller dans le sens d'une plus grande facilité d'accès aux disciplines générales pour toutes les populations scolaires afin de permettre aux élèves une plus grande adaptabilité au monde contemporain, d'acquérir une part grandissante de réflexion sur le monde et d'affûter leur sens critique pour une meilleure connaissance de celui-ci et d'eux-mêmes.

**PRIORITE :** Recadrer l'image de l'école en la valorisant et assurer un accompagnement réel du travail des élèves auprès des familles.

## 07. Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

Comment permettre aux élèves et aux enseignants du collège de mieux connaître les formations professionnelles ?

- Les COPSYS, qui devraient être plus nombreux, devraient venir dans les classes de lycée professionnel pour mieux connaître les formations qui y sont offertes et mieux informer les collégiens.
- Une formation devrait être offerte aux professeurs principaux des collèges pour leur faire connaître le LP.
- Le rôle du Chef des Travaux au LP et du bureau du partenariat devrait être renforcé et comporter une mission de communication pour promouvoir le LP dans les collèges.
- Il ne nous semble pas souhaitable de proposer des modules professionnels au collège. Il ne faut pas former, mais informer les collégiens sur le LP.

Valoriser l'enseignement général :

Il semble important de valoriser l'enseignement général (Français, LV1 et LV2, Maths, Histoire-Géo...) en Lycée Professionnel par un renforcement des coefficients et par un horaire renforcé dans ces matières. Ceci permettrait une meilleure sélection à l'entrée en LP et favoriserait la poursuite d'études au delà du Bac Pro.

Permettre aux élèves de Bac Pro d'entrer dans l'enseignement supérieur.

La poursuite d'études à l'issue du Bac Pro est marginale, ce que de nombreux élèves de Bac Pro, trop souvent refusés en BTS, regrettent. Cette opportunité permettrait de redorer l'image du lycée professionnel, qui ne serait plus vécu comme une voie de relégation, mais comme une voie parallèle aux atouts certains. Il faudrait créer des voies spécifiques d'enseignement supérieur en particulier dans le tertiaire, conduisant aux mêmes diplômes, dont on garderait le niveau d'exigence actuel.

Il a semblé important de rappeler l'opposition à la création d'un bac pro en trois ans qui dévaloriserait le bac pro et qui n'offrirait même pas un diplôme de niveau V aux élèves qui quitteraient le lycée en cours de formation...

La question de la coexistence des voies Technologiques et Professionnelles a été soulevée, en particulier dans les filières tertiaires. Les deux voies doivent-elles continuer à coexister ?

Le rapport avec les médias.

On regrette l'image des LP véhiculée par les médias. Elle ne correspond pas à la réalité, et est très dommageable. Elle explique en partie le fait que les élèves et les parents d'élèves redoutent et souffrent d'une orientation en LP. Il est urgent de créer une cellule chargée des relations publiques dans les lycées professionnels, qui mettrait en avant les réalisations positives des LP auprès des médias, des collèges et des entreprises.

L'apprentissage.

L'apprentissage présente de nombreux points positifs. L'apprenti ne doit pas être considéré comme de la main-d'œuvre à bon marché. Le choix de l'entreprise est donc important, le maître d'apprentissage doit faire partie de l'équipe pédagogique. Ce qui est fondamental, c'est que l'éducation nationale reste maître des contenus de formation.

**PRIORITÉ** : Il faut faire de l'école le centre des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

## 11. Comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur ?

### PREPARATION DES ELEVES

- *SUR LE PLAN TECHNIQUE* :  
les élèves du lycée sont issus surtout de STT, ils ont une formation satisfaisante et possède un potentiel de progression intéressant.
- *CULTURE GENERALE, CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE* :  
c'est manifestement le point faible tant du point de vue orthographe, que de la capacité à comprendre des énoncés et à s'exprimer.  
Il faudrait donner aux élèves une solide formation en français dès le 1<sup>er</sup> degré et le collège.
- *METHODE DE TRAVAIL ET NIVEAU D'EXIGENCE* :  
on note un manque de sens de l'effort, une capacité à se concentrer insuffisante, un manque de méthodes de travail et de rigueur.  
Les causes identifiées sont un système pas assez exigeant : pas de zéro pour une absence à un devoir, pas d'avertissements sur le bulletin ...  
Il faudrait fixer des limites claires et retrouver le goût du travail bien fait en le valorisant.

### LA SÉLECTION

On peut déplorer que, pour nos BTS, la sélection se fasse souvent par défaut alors qu'une sélection positive est nécessaire.

Les élèves se disent peu informés mais paradoxalement ils ne font pas d'efforts pour ce faire bien que l'information existe en abondance. Trop souvent les élèves et les étudiants continuent leurs études pour retarder leur entrée dans la vie active, c'est une sorte de fuite en avant. Ils manquent souvent d'un projet personnel et professionnel.

Il semble donc indispensable que les conseillers d'orientation restent dans les établissements scolaires pour les guider.

Il existe également une difficulté pour informer les adultes, on rencontre des problèmes pour organiser des journées d'information dans les lycées. Il existe une étanchéité entre les cycles et les différentes filières. Les formations sont trop cloisonnées. Il faudrait créer des passerelles et aussi donner aux élèves et aux enseignants une vision globale des apprentissages.

La sélection à l'entrée dans le supérieur semble nécessaire. Tous les élèves de filière technologique ne peuvent aller en BTS ou en IUT ; mais que faire des autres ?

**PRIORITE** : donner à tous le plus tôt possible, une solide formation en culture générale et des méthodes de travail efficaces, éléments indispensables pour réussir.

## 22. Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

L'atelier débattait des questions soulevées par l'intitulé 22: comment recruter, former et évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière. ?

Nous avons abordé trois questions en rapport avec ce(s) sujet(s).

La première est la reprise d'une sous question proposée.

Faut-il faire de la formation professionnelle, une obligation professionnelle?

La formulation de la question a soulevé un problème car elle semble sous-entendre que les enseignants rechigneraient à se former, et qu'il faudrait les obliger à se former contre leur gré. Les personnes présentes dont certaines animent depuis longtemps des formations, ont rappelé avec fermeté que les enseignants sont demandeurs de formation. S'il ne sont pas formés, c'est souvent par manque de moyens.

Les conditions de la formation ont été évoquées: pas de formation pendant les vacances scolaires; des formations dans un cadre attractif.

Pour conclure, un consensus s'est dégagé : plutôt qu'une obligation à la formation, il apparaît plus adéquat de parler de droit à la formation.

La seconde, se rapportait au recrutement et la formation initiale des enseignants. Nous avons abordé de manière plus informelle les problèmes ayant un rapport avec l'actuelle organisation de l'IUFM .

Dans un premier temps, il est apparu que, dans notre atelier personne, ne remettait en cause le principe même de l'IUFM. En revanche il est apparu, par de nombreux témoignages convergents, que l'actuelle organisation de ces instituts était très déficiente. Par exemple, certains stagiaires actuellement en formation, ont fait part de leur impression de perdre leur temps quand ils suivaient les formations intitulées AAPP. Ce sont pourtant les mêmes qui demandaient que leur formation pédagogique ou psychologique soit étoffée. De ces contradictions apparentes, entre d'une part les ateliers AAPP qui proposent une réflexion pédagogique et d'autre part une demande par les stagiaires de réflexion pédagogique, nous avons surtout retenu que c'était la qualité de la formation qui faisait défaut.

Enfin une demande de formation disciplinaire au cours de la seconde année s'est dégagée.

En annexe à cette question, nous avons débattu du problème de l'affectation des jeunes enseignants sur des postes difficiles. Conscients des problèmes mais assez peu diserts sur les solutions, nous avons tenté d'éviter la langue de bois et les phrases du type « il faudrait que ». Comment aider les plus jeunes collègues en difficulté ? Deux propositions ont été faites : d'une part, il a été envisagé de recourir plus massivement au tutorat, à la condition que les jeunes enseignants soient demandeurs. D'autre part, nous avons émis l'hypothèse que deux enseignants pourraient être responsables d'une classe difficile.

La troisième et dernière question reprenait la sous question : faut-il davantage tenir compte du mérite des enseignants et des situations d'échec dans la gestion des carrières ? Si oui comment ?

Le terme de « mérite » a soulevé dès le début le problème de sa définition, c'est-à-dire , celui des critères retenus pour l'évaluer. Certains ont eu peur que ce débat ne serve de prétexte, et qu'en admettant l'idée même de critère du mérite, des critères complètement différents de ceux que nous proposerions pourraient être retenus. Conscients de ces problèmes, nous avons décidé de passer outre, surtout parce que le mérite était déjà à pris en compte dans l'évaluation des enseignants.

Un critère a été d'entrée de jeu écarté : pas de mérite proportionnel aux notes obtenues par nos élèves à un examen.

En revanche, la prépondérance de l'ancienneté dans l'actuel système de reconnaissance au sein de l'éducation nationale a été remise en cause.

Le problème des nombreuses activités menées par les enseignants en dehors de la définition stricte de leur mission d'enseignant, a été soulevé : animations diverses au sein de l'établissement ou à l'extérieur, préparation de sujets d'examen, participation à diverses instances (conseil d'administration, conseil de discipline....). La liste est longue des activités bénévoles dont la reconnaissance institutionnelle est nulle ou presque. En conséquence, il a été proposé une note d'investissement,

troisième note, au côté de celles déjà existantes( la note pédagogique et la note administrative). Mais, faute de temps, nous n'avons pu examiner les modalités de l'attribution de cette note.

Enfin, il a été dit que les inspecteurs devaient être plus présents sur le terrain. La situation actuelle où l'inspecteur n'est vu que tous les cinq ans, a semblé inadmissible. Les conditions d'une évaluation sereine et efficace ne sont pas en place. Non pas parce que les inspecteurs seraient incompetents, mais parce qu'ils sont trop peu. S'ils sont trop peu, c'est parce les moyens manquent.

Nous concluons ces réflexions par une constatation : tous les problèmes soulevés dans cet atelier, sont en partie dû à des manques de moyens. L'argent fait défaut, et nous avons souvent pensé qu'il y avait une certaine hypocrisie a demander que la formation enseignante devienne une obligation ,quand, dans le même temps, les crédits alloués à cette même formation sont en diminution.

**PRIORITE** : Plutôt qu'une obligation à la formation il apparaît plus adéquat de parler de droit à la formation.